

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ctions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3564 Société : RAA

Actif Pensionn[e]e Autre :

Nom & Prénom : KASSAB OUAFAA

Date de naissance : 08/12/1958

Adresse :

Tél. : 063.1159486 Total des frais engagés : 803,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 21/09/2019

Signature de l'adhérent(e)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

PHARMACIE DUTARC
Dr. Latifc TAHIRI
123, Av. Hassan II - Casablanca

222 11 29 / 0522 22 96 18

PHARMACIE DUTARC
Dr. Latifc TAHIRI

123, Av. Hassan II - Casablanca

Tél: 0522 22 11 29 / 0522 22 96 18

Date

Montant de la Facture

24.8.19

40.190

20.09.19

40.190

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

100.000

24

Docteur Saâd SOULAMI
Professeur de Cardiologie

الدكتور سعد السلمي

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء



Spécialiste des maladies du Coeur et des vaisseaux
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Echo Doppler Couleur - Holter

إخلاصي في أمراض القلب والأوعية الدموية
خريج كلية الطب بباريس
فحص القلب بالصدى والدوبليير بالألوان

Patient:

KASSABIN
gadde

Casablanca, le - 21 MARS 2019

1. Co a proximal 308/12

1 g de sel

2. Hypertonie 14

✓ 9 a. 120

3. AM EP

1 g de sel

Dr SAâd SOULAMI
PROFESSEUR DE CARDIOLOGIE
356 Rue Mostafa El Maâni
Casablanca - Maroc

356, زنقة مصطفى المعاني (قرب زنقة أڭادير) - الدار البيضاء
356, Rue Mostafa El Maâni (coté Rue d'Agadir) - 1^{er} étage - Casablanca - E-mail : cabinetsoulami@gmail.com
Tél.: 05 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél./Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96
CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Co-aprovel 300mg/12,5mg
B28
P.P.V : 239,00 QH

5 118001 081035

6 118001 13023
HYPERIUM 1mg O
Boîte de 30 comprimés
PPV : 113,50 DH
Servier Maroc - Casablanca

Printed subject to medical pr

صيدلية
DU PARC

49,40

LATIFA TAHIRI

acien Diplômée de la Faculté de Paris

Hassan II - Tél : 0522-22-11-29/0522-22-96-18

R.C.129140

CASABLANCA

Casablanca, le : 20.09.019

M..... V. orssoho (Signature) Doit

1	Coaprovel. 300/12	239,00
1	Hyperium	113,50
1	12,5 mg x 30 comprimés	49,40
		4019,00
	Annexe à la facture de quatre cent un DH quatre vingt six centimes #	

Dr. LATIFA TAHIRI
DU PARC
Casablanca
0522-22-96-18

MG50054



6 118001 130023

HYPERIUM 1 mg

Boite de 30 comprimés

PPV. 113.50 DH

Servier Maroc - Casablanca

LOT 180543
EXP 03/2022
PPV 49.40DH

صيدلية
DU PARC

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain seba Casablanca
Co-aprovel 300mg/12,5mg

B26
P.P.V : 239,00 DH

6 118001 081035

medicine - List I
package insert before use.
Subject to medical prescription.

Oral

LATIFA TAHIRI

ien Diplômée de la Faculté de Paris

ssan II - Tél : 0522-22-11-29/0522-22-96-18

R.C.129140

CASABLANCA

Casablanca, le : 24-8-09

M..... Kassafli Shafra Doit

1	Coapiroverf300mg	239,00
1	Hyper	113,50
1	Amex	49,40
	Total	401,90
	Arrêtée à la somme de	
#	quatre cent 10 DH qualité	
	Justificatrices #	
	Pte 34200370	
	ICF 00177663000027	
	INPE 0600013077	

Dr. Latifa
123, AV. Hassan II
Casablanca
0522 22 96 18
DU PARC
TAHIRI